

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 35

Montréal, Jeudi, 30 Août 1883.

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : Le comte de Chambord.—De Montréal à Lourdes (fin), par Un Pèlerin.—Notes sur l'Irlande (suite), par G.-A. Dumont.—Le banquet offert à M. Beaugrand.—Nécrologie.—Le docteur Picault.—M. Pasteur à Dôle.—Choses et autres.—De tout un peu.—Le moulin rouge (suite).—Nos gravures : Madame Frary-Gross ; Les premiers pas ; Une rencontre inattendue.—Propos du docteur, par Dr E. Monin.—Nouvelles diverses.—Les échecs.

GRAVURES : Madame Frary-Gross ; Les emblèmes de la ligue des patriotes ; Les premiers pas ; Une rencontre inattendue ; Août.

LE COMTE DE CHAMBORD

Le comte de Chambord est mort vendredi dernier, après une lutte terrible et douloureuse contre la maladie. Avec celui qui aurait dû régner sous le nom d'Henri V, a disparu un des plus grands et un des plus beaux caractères de notre siècle. Ennemis comme amis se sont unis en face de sa tombe pour rendre hommage à celui qui a été en Europe, avec le Souverain Pontife, le représentant du droit et de l'honneur.

Les droits du comte de Chambord à la couronne de France passent à son parent, le comte de Paris. Il s'agit de savoir si les légitimistes se rallieront autour du petit-fils de Louis-Philippe. Voici sur ce sujet une article du *Figaro* :

PARIS, 12 août 1883.

Nous assistons à un spectacle plein d'une vraie grandeur et qui, depuis deux semaines, tient suspendues la France et l'Europe dans une émotion profonde.

Que l'agonie d'un souverain, entouré de l'appareil de la puissance et commandant à un million de soldats, occupe et remue ainsi l'opinion publique, on le conçoit. Mais qui aurait cru que la maladie d'un prince qui n'a pas régné, que peu de personnes connaissent, et qui se débat, isolé, dans un lointain exil, pût causer à tout le vieux monde une commotion pareille ?

Depuis deux semaines les passions ont fait trêve devant ce lit funèbre ; la presse de tous les partis s'est honorée par une convenance et un respect bien rares ; jusqu'au fond de nos hameaux, on suit avec anxiété les longues alternatives du mal, et l'on peut dire que le dénouement de cette lutte entre la vie et la mort, de ce conflit poignant entre la crainte et l'espérance domine et absorbe tout dans le pays.

Quel témoignage plus expressif de la place immense qu'occupe toujours et invinciblement dans l'esprit public, dans les souvenirs indéracinables comme dans les secrètes espérances de la nation, cette monarchie séculaire et vraiment française qu'une bande d'exploiteurs voudrait nous faire croire oubliée ? S'émeut-on ainsi de ce qui est passé sans retour, et suivrait-on avec de telles angoisses les péripéties d'un drame sans conséquences pour notre avenir ?

* *

Et quelle scène mémorable que l'entrevue des princes, dans cette matinée du 7 juillet qui restera historique ! On ne saurait dire qui elle honore le plus, du mourant qui se soulève sur sa couche pour embrasser tendrement son héritier et pour l'attirer sur son cœur, ou du prince qui, par un noble élan et dans un sentiment supérieur à tout calcul politique, a couru près du chef de sa Maison ?

On avait attribué à M. le comte de Chambord d'in-vraisemblables arrière-pensées à l'égard des princes d'Orléans ; on avait été jusqu'à prétendre qu'il pourrait bien essayer de changer par testament l'ordre même de succession au trône, comme si c'était l'adoption, et non la naissance, qui créait chez nous le droit monarchique !

C'était offenser à la fois le caractère et l'intelligence du comte de Chambord que de lui prêter des intentions

aussi contraires aux vieilles lois nationales qu'à la noblesse de sa propre nature ; et l'ineffaçable entrevue du 7 juillet, avec son effusion si sincère, a donné le plus catégorique démenti à ces suppositions injurieuses. Elle a consacré, dans un embrassement suprême, les droits, manifestes d'ailleurs, du comte de Paris, et elle a fait de lui désormais, à tous les titres et de toutes les façons, l'héritier légitime et incontesté du chef de la Maison de France.

Si quelque chose pouvait ajouter à la portée de l'incident et au caractère exceptionnel que tout le monde lui a spontanément reconnu, ce serait l'énergie même qu'a témoignée en cette occasion solennelle M. le comte de Chambord pour écarter de son lit de douleur tous les autres membres de sa famille, même ceux qui lui inspirent le plus de tendresse, et pour admettre au contraire auprès de lui, malgré la résistance des médecins, celui là même de ses parents contre lequel on lui prêtait de l'éloignement.

Oui, les médecins s'opposaient à l'entrevue ; ils en redoutaient l'émotion pour l'auguste malade et la déclaraient dangereuse. Un quart d'heure à peine avant qu'elle eût lieu, ils la combattaient encore de toutes leurs forces, en en déclinant la responsabilité. Mais M. le comte de Chambord l'a voulue, de cette volonté de roi qui eût trouvé à se déployer si efficacement sur le trône. Il a ordonné, et malgré les médecins, malgré les alarmes de son entourage intime, et, au péril même de sa vie, il a appelé le comte de Paris à son chevet, alors, je le répète, que ni le duc de Parme, ni le comte de Bardi, ni le roi de Naples, ni don Carlos, ni aucun autre prince de sa famille n'y était admis.

Encore une fois, n'est-ce pas là un fait caractéristique, et n'est-il pas permis d'y trouver le témoignage éloquent de la droiture chevaleresque de M. le comte de Chambord ? Il a montré, dans cette occasion suprême, qu'il avait vraiment l'âme d'un roi et d'un chrétien, et s'il n'avait pas puisé cette grandeur en lui-même, il en eût trouvé le bel exemple dans les souvenirs de son aïeul, Charles X, pieusement recueillis par un des plus fidèles amis du vieux roi, le comte de Montébel.

En retraçant les derniers jours et la mort si sereine du monarque exilé, l'ancien ministre de Charles X rapporte le trait suivant, bien digne d'être rappelé à cette heure : — " Si quelqu'un, dit-il, s'exprimait avec aigreur devant lui sur la famille d'Orléans, il en éprouvait une contrainte visible. A Dieu seul, disait-il, il appartient de prononcer sur la conscience des hommes. Qui de nous d'ailleurs est exempt de fautes ? Nous aurons tous à répondre devant le tribunal suprême... Et mon espoir pour moi-même se fonde en partie sur cette circonstance que j'ai fait à la famille d'Orléans tout le bien qui dépendait de moi, et que, depuis 1830, je n'ai pas trouvée contre elle dans mon cœur un seul sentiment de haine, une seule pensée de vengeance."

C'est là de l'histoire, de la plus pure et de la plus authentique, recueillie dans l'intimité par le plus irréusable des témoins.

Eh bien ! les sentiments que n'éprouvait pas son aïeul, après la Révolution de Juillet et sur la terre d'exil, pourquoi M. le comte de Chambord en serait-il animé après un demi-siècle, surtout à l'égard de princes innocents comme lui des erreurs du passé, sans reproche à ses yeux comme à ceux de la France, et qui ne lui ont jamais témoigné que la déférence due à son titre et à ses droits ?

Voilà pourquoi M. le comte de Chambord a si affectueusement accueilli M. le comte de Paris ; voilà pourquoi il lui a paternellement ouvert les bras, en scellant, dans cette entrevue pleine d'une majesté saisissante, la réconciliation cordiale et définitive de l'antique Maison de France.

* *

M. le comte de Paris a recueilli, le 7 juillet 1883, le fruit de sa généreuse démarche du 5 août 1873, le bénéfice de l'attitude si patriotiquement correcte et si respectueusement filiale qu'il a observée depuis dix ans, en dépit d'impatiences et d'excitations contraires. Avec cette honnêteté supérieure et cette fermeté réfléchie qui constituent le fond de sa nature, il avait voulu rétablir dans son intégrité le principe tutélaire de l'hérédité monarchique, pour assurer à la France un solide abri

le jour où elle sera lasse des déceptions et des aventures. Rien n'a pu le faire dévier de sa noble résolution, et les dix années d'effacement et de silence écoulées depuis le 5 août 1873 ont été le témoignage même de l'inébranlable sincérité de ses sentiments. Il pensait à la France et à son avenir, tout comme M. le comte de Chambord y pensait avec amour, en pressant son héritier sur sa poitrine et en lui disant : " C'est pour la France qu'il faut prier et non pour moi ! "

Quels magnanimes sentiments ! Quel touchant langage ! Et ces princes, en qui se résument si noblement le passé et l'avenir de la patrie, n'apparaissent-ils pas un peu plus Français que les Génois, les Anglais, les Suisses, les Allemands, les Badois, les aventuriers de toute race et de tout pays qui nous oppriment et nous avilissent ?

* *

Quoi qu'il advienne désormais, et quels que soient les desseins mystérieux de la Providence, la maladie de M. le comte de Chambord et l'entrevue du 7 juillet auront modifié profondément la situation de la Maison de France et, par suite, celle de tout le parti monarchique.

Si le roi, triomphant de la crise douloureuse qu'il traverse, parvient à la guérison, comme tant de supplications le demandent au ciel avec instance, et comme il est aujourd'hui permis de l'espérer, le rapprochement intime survenu entre les princes aura pour naturelle conséquence d'autres relations moins espacées et moins officielles que celles du passé. Quand les cœurs ont battu si près l'un contre l'autre, bien des réserves se sont fondues, et une confiance affectueuse est née qui ne laisse plus de place aux malentendus et aux préventions.

Déjà n'avons-nous pas entendu M. le comte de Chambord s'enquérir avec un accent attendri des nouvelles de toute sa famille, et en particulier de ce jeune duc d'Orléans, à propos duquel il a dit un jour : " Puisque Dieu ne m'a pas donné la joie d'être père, je veux être grand-père..."

Ces rapports nouveaux entre les princes auront pour suite nécessaire de nouveaux rapports entre leurs partisans, et la fusion ainsi consommée à Frohsdorf s'achèvera promptement dans la franchise et la cordialité jusqu'au fond du pays.

Que si, par malheur, et contrairement aux vœux et aux prières, l'aîné des Bourbons, après avoir fait apprécier si souverainement les admirables qualités de son cœur, ne devait pas être conservé à la France, tout le parti monarchique, en le pleurant, aurait du moins la consolation de voir reconstituée par lui-même cette unité de la Maison royale qui entraîne l'unité de tous ses partisans et forme le gage indestructible de notre avenir.

Le roi a montré aux monarchistes leur devoir en accomplissant le sien, et il l'a fait avec trop de noblesse pour que tous les amis de la royauté ne tiennent pas à honneur de suivre son généreux exemple. L'étreinte échangée en haut descendra jusque dans les dernières couches de la bourgeoisie et du peuple, et les mains qui se sont pressées à Frohsdorf auront uni pour jamais, dans une commune pensée de patriotisme, tout le grand parti de la France monarchique, croyante et libérale.

PH. DE GRANDLIEU.

DE MONTRÉAL À LOURDES

(Suite)

LES COUVENTS DES PYRÉNÉES. — LES HOSPICES. — LES RELIGIEUX ET LES HOSPITALIERS. — CONCLUSION

Ces grandes solitudes et ces monts perdus dans les airs étaient connus aux âges de foi qui ont laissé bien des monuments de l'action puissante de la piété et de l'esprit de dévouement.

Des âmes pieuses ont quitté le monde et sont venues chercher la société de Dieu dans ces lieux déserts, et ont établi leur retraite dans des séjours presque inaccessibles et inabondables.

Des cœurs émus de compassion pour les pauvres voya-